

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE SAINT-SACREMENT
MARDI 22 SEPTEMBRE 2026, 19H

Conformément aux prescriptions contenues dans la «Loi sur l’instruction publique» Art.47, les parents ayant des enfants inscrits à l’école Saint-Sacrement du Centre de Services scolaire de Saint-Hyacinthe sont invités à une **assemblée générale de parents afin de former le nouveau conseil d’établissement pour l’année scolaire 2026-2027.**

Étaient présent(e)s :

- Adaée Beaulieu-Caron
- Marie-Silta Bellevue
- Marie-France Blais, secrétaire
- Sandra Caya Choquette, directrice
- Maybelyn Jarquio
- Emilie Lavigne
- Diana Nefertari Lugo Gonzalez
- Daphnée Séquéira-Pelletier
- Sonia Florentina Tabango
- Christian Therrien
- Sophie Verrette

Étaient absent(e)s :

- Bianka Pelletier (avait préalablement avertie de son absence)

1. Ouverture de l’assemblée et mot de bienvenue;

La rencontre débute à 19h05. Sandra se présente et explique le déroulement global de la rencontre.

2. Nomination d’un(e) président(e) d’assemblée;

Sandra se propose pour animer l’assemblée. Tous les parents présents acceptent sa proposition.

3. Nomination d’un(e) secrétaire d’assemblée;

Marie-France est élue secrétaire de l’assemblée à l’unanimité.

4. Lecture et adoption de l’ordre du jour;

Sandra fait la lecture de l’ordre du jour. Sophie propose l’adoption de l’ordre du jour et Daphnée la seconde.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2025;

Sandra fait une lecture rapide du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2025. Daphnée propose l'adoption du procès-verbal et Adaée la seconde.

6. Présentation du rapport annuel des activités du CÉ pour 2025-2026;

Sandra fait la lecture du rapport annuel des activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. Elle s'attarde sur la partie qui explique la composition d'un conseil d'établissement pour une école primaire. Elle explique aussi le rôle du conseil d'établissement et quels sont les points et sujets qui doivent être approuvés par les membres.

7. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents (O.P.P.);

Sandra explique les rôles et responsabilités auxquels les membres du conseil d'établissement doivent répondre. Elle présente le schéma de composition d'un conseil d'établissement.

Le rôle du comité de parents sera expliqué par Daphnée au point 11.

Sandra explique en quoi consiste la formation d'un organisme de participation des parents. Puisque le nombre de parents présents à l'assemblée de ce soir est restreint et que l'implication de ceux-ci serait en sus de leur implication au conseil d'établissement, tout le monde s'entend pour dire qu'il n'y aura pas la formation officielle d'un organisme de participation des parents en 2026-2027. Cependant, Daphnée propose que les parents de l'école soient sollicités au besoin. Par exemple, lors d'une activité de financement ou autre. Maybelyn propose son aide si jamais cette situation survenait.

8. Adoption d'une procédure d'élection et postes à combler;

Puisque nous n'avons pas plus d'un candidat par poste à combler, aucune procédure d'élection n'est nécessaire.

8.1 Nomination d'un président d'élection;

Non applicable tel que précisé au point 8.

8.2 Nomination de deux scrutateurs;

Non applicable tel que précisé au point 8.

9. Élection de 2 parents au conseil d'établissement;

Daphnée et Adaée se proposent comme parents membres du conseil d'établissement pour 2026-2027 et 2027-2028. Leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité par acclamation.

10. Nominations de parents substitués au conseil d'établissement;

Emilie se propose comme parent substitut. Sa candidature est acceptée à l'unanimité par acclamation.

11. Lecture du rapport du comité de parents pour 2025-2026;

Daphnée explique le fonctionnement et la raison d'être du comité de parents.

Elle fait la lecture de ses notes pour résumer le rapport annuel de l'an dernier. Elle parle du transport scolaire qui a été un enjeu important pour le comité et qui restera un sujet très présent en 2026-2027. Elle mentionne aussi que la reconnaissance de l'engagement parental est un autre sujet qui sera travaillé et présent dans les discussions du comité cette année.

Elle explique que des rencontres estivales ont été nécessaires afin de travailler sur le recrutement de parents pour que le comité EHDA soit reformé en 2026-2027.

Elle mentionne que le conférencier choisi cette année sera William Emard, athlète gymnaste canadien. La conférence traitera de l'importance et du bienfait de l'exercice physique.

12. Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents et de son substitut;

Daphnée se propose pour un nouveau mandat de deux ans au sein du comité de parents. Sophie se propose comme parent substitut au comité de parents. Leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité par acclamation.

13. Nomination des membres de l'organisme de participation des parents (s'il y a lieu);

Comme mentionné au point 7, il n'y aura pas de formation d'un organisme de participation des parents pour l'année scolaire 2026-2027.

14. Mot de la direction d'école;

Sandra explique que malgré plusieurs départs (maternité, retraite, etc.), tous les postes d'enseignants sont comblés. Nous avons huit nouvelles enseignantes qui se sont jointes à l'équipe. Sandra souligne leur dynamisme et leur engagement.

Au niveau du personnel de soutien, il manque seulement une préposée aux élèves handicapés. La personne qui comblera ce poste arrivera le 7 octobre prochain.

Finalement, nous avons une professionnelle en invalidité qui n'est pas remplacée.

Sandra parle également des travaux de rénovation dans l'école. Elle explique que l'échéancier officiel stipule que les travaux se termineront au cours du mois de décembre, mais qu'il est possible que les entrepreneurs prennent un peu d'avance et que le chantier soit fermé plus tôt que prévu.

Elle donne des nouvelles par rapport à l'embellissement des cours d'école. Pour la cour de l'adaptation scolaire, notre école a été sélectionnée par le ministère pour la subvention maximale qui représente 100 000 \$. En plus des financements reçus l'an dernier, cela fait en sorte que le projet sera amorcé dans les prochains mois.

Sandra termine en mentionnant que le mois d'octobre a été choisi pour valoriser la prévention de la violence et de l'intimidation. Le lancement de cet événement aura lieu le 30 septembre et plusieurs ateliers et activités se dérouleront tout au long du mois d'octobre pour souligner l'importance du sujet.

15. Questions diverses;

Il n'y a pas de questions.

16. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour 2026-2027;

Sandra propose que les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les mardis à 18h45 environ une fois par mois, comme l'an dernier. Voici le calendrier proposé :

- 1^{re} rencontre : 20 octobre 2026
- 2^e rencontre : 17 novembre 2026
- 3^e rencontre : 8 décembre 2026
- 4^e rencontre : 9 février 2027
- 5^e rencontre : 6 avril 2027
- 6^e rencontre : 11 mai 2027
- 7^e rencontre : 15 juin 2027

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

17. Levée de l'assemblée.

Daphnée propose la levée de l'assemblée et Adaée la seconde. La rencontre prend fin à 19h56.

SCC/mfb

Sandra Caya Choquette
Directrice de l'école Saint-Sacrement